

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs d'éducation physique et sportive stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS),
- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPEPS),
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2023 nommant Madame Carole SEVE, inspectrice générale de l'éducation nationale, présidente du jury du concours externe du CAPEPS et du CAFEP-CAPEPS ouverts au titre de la session 2024,
- Vu l'arrêté du 26 février 2024 nommant le jury du concours externe du CAPEPS et du CAFEP-CAPEPS à la session 2024,
- Vu les propositions de la présidente de jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPEPS et du CAFEP-CAPEPS est constitué comme suit pour la session 2024 :

**Examineurs spécialisés**

M. Cédric ALBIN  
Professeur d'EPS

Académie de LIMOGES

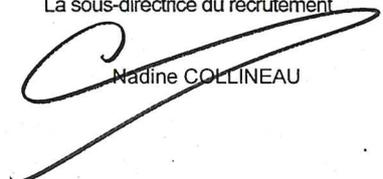
M. Julien GAGNEBIEN  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 24 mai 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation  
et par délégation  
La sous-directrice du recrutement

  
Nadine COLLINEAU